

d'épargner plusieurs millions de dollars, mais cela n'améliorerait pas sensiblement le sort de la population. L'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell), nous a ramenés loin en arrière, au 17e siècle, ainsi qu'en fait foi l'extrait suivant que je relève à la page 3321 du *hansard*:

A mon sens, la démocratie dont nous jouissons a pris naissance en Angleterre vers le dix-septième siècle; l'Angleterre puritaine de cette époque-là croyait qu'il fallait laisser les gens se débrouiller seuls et prendre des initiatives.

Il y avait longtemps que je n'avais rien lu sur le 17e siècle. Les observations de l'honorable député ont suscité un certain intérêt à cette période de l'histoire. J'ai donc consulté l'ouvrage de Traveleyan intitulé: *English Social History*. L'honorable représentant de Muskoka-Ontario aimerait à vivre dans l'Angleterre des Puritains du 17e siècle mais j'aime encore mieux le Canada du 20e siècle. Cette période de l'Angleterre puritaine dont a parlé l'honorable député est antérieure d'un siècle à la révolution industrielle. A cette époque l'exploitation des houillères obligea femmes et enfants à travailler de longues heures sous terre. L'honorable représentant de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) nous a fait part des conditions de travail dans les mines du 20e siècle, mais celles du 17e étaient bien plus mauvaises. Mes honorables collègues apprendront avec intérêt le traitement réservé aux vieillards à l'époque de l'Angleterre puritaine. En récompense de 45 années de service fidèle consacrées à la rédaction de chroniques, Jacques Ier accordait à James Stowe, en l'an 1603, un permis de mendicité dans Londres. James Stowe recevait le permis royal de mendier! On trouve une très intéressante statistique dans l'ouvrage de Gregory *King's Tables*. J'en parlerai plus tard, lorsque j'aborderai l'exposé budgétaire du ministre des Finances, pour indiquer qu'à certains égards nous n'avons guère évolué depuis le 17e siècle.

Je rappelle à la Chambre qu'il fut une époque, dont la plupart gardent le souvenir, où nous pratiquions l'économie dont on parle tant. De 1930 à 1935, nous avions un gouvernement...

L'hon. M. MACKENZIE: Non, nous n'en avions pas.

M. NICHOLSON: ...qui comptait dans ses rangs certains des vétérans de la Chambre. Ce gouvernement a pratiqué l'économie. Voyons en quoi elle consistait. L'honorable député de Muskoka-Ontario s'est insurgé contre les fortes dépenses relatives aux personnels de l'Etat, mais il n'a donné aucun conseil pratique sur la façon de les diminuer. Encore faut-il ajouter que, de 1930 à 1935, son gou-

[M. Nicholson.]

vernement a effectivement découvert un moyen d'atteindre ce résultat, et ce fut de diminuer de 10 p. 100 le salaire des fonctionnaires dans tout le pays. Ceux qui étaient bien payés se virent infliger une coupe de 10 p. 100; quant à ceux qui touchaient \$60, \$70 et \$80 par mois, ils subirent le même sort et eux aussi subirent la diminution de 10 p. 100.

M. MacNICOL: Même chose pour les membres de Sénat et de la Chambre des communes.

M. NICHOLSON: Nous voyons toutefois qu'à titre de secours on ébaucha certaines entreprises de colonisation, et qu'en 1932 on adoptait une loi en vertu de laquelle intervenaient avec les provinces (l'Ile-du-Prince-Edouard exceptée) des accords prévoyant à des dépenses inconvertibles du tiers du montant, lequel ne devait pas excéder \$600 dans chaque cas, en vue d'établir des familles sur la terre, et de fournir à ces familles qui autrement auraient émarginé à l'assistance publique, quelque moyen de se suffire à elles-mêmes. C'était à l'époque où mes honorables amis pratiquaient l'économie en se disant qu'il était beaucoup moins coûteux d'établir les chômeurs sur une ferme. "Donnons-leur, disaient-ils, 160 acres de terre boisée à \$10 l'acre; fournissons-leur un capital de \$600 et ils ne seront plus une charge pour la société." Et cela ne remonte pas si loin: c'était en 1932.

Quand on vit en d'autres régions du pays, on comprend difficilement ce que comporte le fait de quitter des villes comme Regina, Moose-Jaw et Saskatoon, avec l'assistance fédérale, provinciale et municipale, pour subvenir à leurs besoins avec \$600. J'ai ici les dossiers de certains vétérans de la guerre 1914-1918...

Une VOIX: En êtes-vous un?

M. NICHOLSON: Non; ces dossiers sont ceux de mes amis un peu plus âgés que moi. J'ai aussi ceux de deux anciens combattants de la dernière guerre. Voyons donc le traitement accordé à ces gens de 1930 à 1935. Voyons comment mes honorables amis, qui parlent aujourd'hui d'économie, ont réparti \$600 entre ceux qui étaient dans le besoin. Je ne mentionnerai aucun nom, mais je prends le cas de la famille n° 225,—on les désignait par numéro,—établit le 25 mai 1932. Le 7 juillet, 1932, la famille recevait une paire de chevaux valant \$50. Rien d'exagéré, n'est-ce pas? Il faut dire que ce fut un actif passager, puisque les chevaux mouraient en moins de quelques semaines. Le 10 août, on lui fournissait pour \$10 d'article d'épicerie. La famille comptait huit membres, mais, dans l'esprit de ce gouvernement économe